

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 13 (1955)

**Heft:** 3

**Artikel:** Evolution des bilans bancaires, 1938-1952

**Autor:** Goetschin, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134547>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Evolution des bilans bancaires, 1938-1952<sup>1</sup>

par PIERRE GOETSCHIN  
*licencié ès sciences économiques*

Les statistiques qui se sont multipliées ces dernières années sous l'impulsion des institutions internationales n'ont réservé qu'une place relativement modeste aux banques. Tandis qu'il est aisément d'obtenir pour la plupart des pays d'abondantes séries relatives à tous les principaux secteurs économiques et que de nombreux indices ont été préparés, l'on se heurte sur le plan financier à de sérieuses difficultés consécutives à l'absence d'informations détaillées, concentrées, facilement accessibles et comparables. En particulier en matière bancaire, il n'existe aucune étude synthétique des différents systèmes nationaux mettant non seulement en relief leurs évolutions respectives mais aussi leurs problèmes communs. Même dans l'ouvrage collectif de B. H. Beckhart<sup>2</sup>, qui vient de paraître et qui comprend des monographies sur presque toutes les organisations bancaires du monde, aucune tentative n'a été faite dans le sens d'une vue d'ensemble. Cette lacune est toutefois partiellement comblée grâce à une enquête sur les bilans bancaires d'une douzaine de pays européens préparée par MM. Browaldh et Thunholm.

Les auteurs se proposent de faire ressortir les transformations de structure intervenues dans les bilans des banques depuis 1938. La méthode adoptée est celle des coefficients, des pourcentages, et non des chiffres absolus. Il est ainsi possible de comparer, jusqu'à un certain point, des systèmes bancaires très différents par leur organisation, leurs méthodes et leurs fonctions. Des tableaux établis par les auteurs, nous avons extrait les coefficients intéressant la Suisse et à titre de comparaison, ceux de l'Angleterre, de la France et de la Suède.

La première analyse porte sur les *coefficients de liquidité*, c'est-à-dire sur les rapports des encaisses et dépôts à la banque centrale au total des engagements. La diversité des conventions bancaires ressort de ce que pour 1952 l'on enregistre des coefficients aussi disparates que 2,8 % en Hollande et 20,2 % en Italie. Dans tous les pays, les pourcentages d'encaisses ont fluctué fortement, sauf en Angleterre où ils se sont maintenus aux environs de 10 % (9 % en tenant compte du « window dressing ») jusqu'à la fin de 1946 et un peu au-dessus de 8 % (sans « window dressing ») depuis lors ; l'Angleterre est probablement le seul pays européen dans lequel les coefficients de liquidité sont devenus principalement des instruments de contrôle du crédit.

A part quelques exceptions, telles que le Danemark et la Norvège, les coefficients sont plus bas en 1952 qu'en 1938 et dans la plupart des cas inférieurs

<sup>1</sup> *Evolution des bilans bancaires, 1938-1952*, par E. BROWALDH et L. E. THUNHOLM, publication de l'Institut international d'Etudes bancaires, Paris, 1954, 21 pages, texte français-anglais, avec diagrammes.

<sup>2</sup> *Banking Systems*, édité par B. H. Beckhart, Columbia University Press, 1955, 934 pages.

**Distribution des actifs et passifs bancaires**  
*(en pour-cent)*

	1938	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
<b>Coefficients de liquidité</b> (% des dépôts)									
Angleterre . . . . .	10,8	11,1	8,8	8,5	8,1	8,6	8,5	8,4	8,5
France . . . . .	—	13,9	6,0	6,4	6,6	6,1	6,4	6,5	5,8
Suisse . . . . .	33,9	9,2	7,3	8,9	12,6	16,0	13,4	13,9	13,6
Suède . . . . .	14,1	5,1	5,4	6,7	8,5	8,2	7,6	8,9	9,6
<b>Rapport des fonds publics</b> au total de l'actif									
Angleterre . . . . .	37,0	62,6	61,7	58,6	56,9	53,7	52,0	44,0	50,3
France . . . . .	—	—	37,6	23,9	21,2	20,4	18,3	16,2	18,7
Suisse . . . . .	3,4	25,6	17,2	13,3	15,8	19,3	15,6	14,9	12,5
Suède . . . . .	3,2	23,8	10,3	5,3	7,1	11,6	9,3	13,2	12,7
<b>Rapport des prêts et es- comptes au total de</b> l'actif									
Angleterre . . . . .	40,4	16,3	16,8	19,8	21,7	24,0	25,2	32,5	27,4
France . . . . .	—	—	45,1	57,6	58,6	60,4	61,7	63,0	60,4
Suisse . . . . .	51,8	44,5	51,3	53,9	53,3	49,3	53,2	55,7	57,1
Suède . . . . .	71,9	64,0	75,6	79,5	77,7	73,6	76,6	72,1	72,2
<b>Dépôts à terme et dépôts</b> d'épargne par rapport au total des dépôts									
Angleterre . . . . .	44,2	32,7	32,8	33,2	32,9	32,9	33,1	32,2	34,5
France . . . . .	—	2,9	2,1	2,1	1,8	2,9	3,9	4,3	5,3
Suisse . . . . .	48,0	39,8	40,0	40,0	38,8	33,8	34,6	35,1	38,7
Suède . . . . .	72,9	60,1	61,3	70,5	72,0	75,9	75,9	75,0	74,7
<b>Rapports des fonds pro- pres au total des dépôts</b>									
Angleterre . . . . .	6,2	3,0	2,6	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5
France . . . . .	—	4,8	4,1	4,0	2,8	3,4	3,2	2,9	3,4
Suisse . . . . .	21,2	14,4	12,8	11,9	11,6	11,4	11,0	10,9	10,4
Suède . . . . .	17,6	12,1	12,7	12,9	13,4	12,0	11,3	10,6	10,9
<b>Rapports des fonds pro- pres aux prêts et es- comptes</b>									
Angleterre . . . . .	14,4	17,9	15,1	12,4	11,1	10,0	9,4	7,4	8,9
France . . . . .	—	—	7,3	5,6	3,8	4,5	4,1	3,6	4,4
Suisse . . . . .	28,3	24,8	18,7	16,9	16,4	17,9	15,5	14,6	13,9
Suède . . . . .	17,3	14,3	12,4	12,2	13,0	12,5	11,0	11,0	11,5

à 10 %. Ceci est particulièrement apparent dans les pays où les banques détiennent un volume élevé de fonds publics. En Belgique, par exemple, les encaisses ont décliné de 12,9 % en 1938 à 6,4 % en 1952, tandis que durant la même période les valeurs d'Etat progressaient de 15,8 % à 46,7 % des

actifs. Une évolution analogue est constatée en Angleterre, en Hollande. L'introduction, parfois massive, de ces obligations dans les bilans a atténué les risques globaux et a rendu moins impératif le maintien d'une forte liquidité ; de ce fait l'absorption de titres de la dette nationale par les banques a été un facteur d'expansion cumulative des dépôts.

Notons incidemment que le chiffre de près de 34 % accusé par la Suisse en 1938 était à l'époque justifié par l'affluence de « hot money » de provenance étrangère.

Les *portefeuilles de fonds publics* ont augmenté dans tous les pays au cours de la période de guerre et en 1952 représentaient une proportion des actifs sensiblement plus grande qu'en 1938, Finlande et Italie exceptées. Les auteurs considèrent cette évolution à juste titre comme « la plus spectaculaire » qui soit survenue. Dans plusieurs pays, comme l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le portefeuille a atteint la moitié environ des actifs ; autrement dit une partie des dépôts est en quelque sorte garantie par l'Etat. Il y a là une analogie frappante avec l'émission fiduciaire à l'échelon des banques centrales. Etant donné le déclin séculaire des avances bancaires dans certains pays, par suite entre autres de la concentration industrielle, il semblerait que le mécanisme des escomptes et des prêts commerciaux ne soit plus suffisant pour déterminer le volume approprié des dépôts bancaires nécessaires aux règlements des transactions et au besoin de monnaie en général.

Les *prêts et escomptes* ont subi, durant les années de guerre, une contraction générale qui est le pendant de l'accroissement du portefeuille de fonds publics. Une reprise s'est toutefois manifestée après les hostilités par suite de la reconstruction. Quelques pays ont même enregistré en 1952 une proportion d'avances par rapport au total des actifs plus élevée qu'avant-guerre (Finlande + 9 % ; Italie + 6 % ; Suisse + 5 %) ; mais il convient de rappeler qu'en 1938 les effets de la grande dépression se faisaient encore sentir et qu'en conséquence la progression aurait plutôt été modeste, si l'on considère les énormes besoins de capitaux suscités par les reconversions industrielles au régime de paix. En outre, cet accroissement des avances a été rendu possible plus par la réduction des coefficients de liquidité que par une diminution des portefeuilles.

Les différences de structure entre systèmes apparaissent clairement dans cette rubrique : il est curieux de constater que la proportion des avances est la plus faible dans les vieux pays industrialisés, tels que la Belgique (30,4 %), l'Angleterre (27,4 %), la Hollande (24,5 %), tandis que les pays nordiques, comme la Suède (72,2 %), la Finlande (76,1 %), le Danemark (64 %) et la Norvège (57,5 %) atteignent des chiffres sensiblement plus hauts. Dans les premiers, l'industrie se rend de plus en plus indépendante des banques<sup>1</sup> et l'autofinancement s'y substitue progressivement au crédit bancaire ; il arrive même que de grands groupes n'hésitent pas à constituer leur propre banque.

Les *dépôts bancaires* se sont accrus de façon considérable dans tous les pays par suite du financement des dépenses de guerre. Les pressions infla-

<sup>1</sup> Voir F. COLLIN : « La Banque indépendante pour des entreprises indépendantes », allocution aux actionnaires de la Kreditbank, juin 1955.

tionnistes qui se sont développées de 1938 à 1945 ont eu en particulier pour conséquence une diminution sensible des *dépôts d'épargne* et des *dépôts à terme* par rapport aux *comptes-courants* utilisables par chèques. Bien que la situation se soit renversée après guerre, la relation entre les deux catégories de dépôts n'avait pas atteint en 1952 les niveaux de 1938.

Il est intéressant de noter que les pays qui ont une forte proportion de dépôts d'épargne et à terme, sont aussi ceux dont les avances sont les plus élevées ; c'est le cas principalement des pays nordiques. D'ailleurs, les différences de structure des dépôts sont très prononcées et alors qu'en Suède les dépôts à terme ont atteint 74,4 % en 1952, ils n'ont été que de 5,3 % en France. De telles disparités s'expliquent par le fait que dans certains pays comme la France, la Belgique, l'Angleterre, les épargnes ne se concentrent généralement pas dans les banques, mais sont versées à des institutions spécialisées (caisses d'épargne, building societies, etc.). L'usage généralisé du dépôt comme moyen de règlement des dettes dans ces pays implique aussi un volume nécessairement plus grand de comptes-courants à caractère proprement monétaire. Par contre, dans les pays où la banque mixte finance des investissements à long terme, il est normal qu'elle soit aussi le réceptacle des épargnes.

Les *fonds propres* ne se sont pas adaptés à l'expansion des dépôts et dans tous les systèmes bancaires européens leur rapport aux engagements (capital ratio) a très fortement diminué, tombant le plus souvent au-dessous de 10 %. Cette tendance est naturellement la plus prononcée là où l'inflation des dépôts a sévi. En Italie, la « ratio » tombe de 12,5 % en 1938 à 2,1 % en 1952 ; en Norvège de 25 % à 8,4 %, en Belgique de 20 % à 8,7 %.

En France, en Angleterre, en Italie, le rapport des fonds propres aux engagements totaux est descendu si bas — à peine 3 % — que semble-t-il le capital et les réserves n'ont plus dans les bilans qu'un caractère symbolique. Le capital en vient à servir surtout de base à la répartition des dividendes et sa fonction de garantie s'estompe de plus en plus ; étant donné le volume actuel des dépôts, toute augmentation, même substantielle du capital, ne saurait accroître sensiblement les ressources des banques ni la confiance des déposants. Dans de telles circonstances, les actionnaires n'ont aucun intérêt à ratifier une dilution du capital. Enfin, là où le système bancaire est plus ou moins nationalisé, la question ne se pose même plus.

Cette évolution est la conséquence de l'importance prise par les fonds d'Etat dans les bilans bancaires<sup>1</sup>. Les risques de pertes pouvant résulter des défai- lances des débiteurs ayant de ce fait diminué dans l'ensemble, la nécessité d'un gros capital de garantie n'est plus aussi patente. Comparés aux prêts et aux escomptes — qui sont les véritables « risk assets » — , les fonds propres accusent toutefois une contraction moindre que par rapport au total des enga-

<sup>1</sup> Dans un but de stabilité, les banques anglaises ont abandonné la pratique d'évaluer au bilan leurs fonds d'Etat au cours du marché, mais appliquent le cours d'achat tant qu'il est au dessous de celui de remboursement. Elles ont d'ailleurs en portefeuille une majorité d'obligations de moins de 10 ans d'échéance, ce qui restreint considérablement les risques de pertes dus aux variations de l'intérêt.

gements. Ils n'ont donc pas perdu toute raison d'être et en Hollande, par exemple, ils atteignent les chiffres exceptionnellement élevés de 17 % des dépôts et de 51 % des prêts et escomptes.

L'étude de MM. Browaldh et Thunholm, qui est accompagnée de graphiques et d'explications détaillées sur la manière dont les coefficients ont été calculés, suggère quelques remarques d'ordre général. Au premier chef, les systèmes bancaires européens ont des particularités qui les distinguent très nettement les uns des autres en ce qui concerne la distribution tant de leurs passifs que de leurs actifs, c'est-à-dire soit dans l'origine, soit dans l'emploi de leurs ressources. Les circonstances historiques, les besoins locaux, le développement ou l'absence d'institutions bancaires spécialisées, leur ont imprimé des caractéristiques propres très accentuées.

L'organisation bancaire européenne est donc essentiellement hétérogène. Dans les systèmes les plus développés et les plus anciens, les coefficients de liquidité et les « capital ratios » sont généralement faibles et les portefeuilles de fonds d'Etat importants. La banque tend à y devenir une institution publique et, c'est le cas surtout de l'Angleterre, une part considérable de son activité est consacrée à l'administration des paiements par chèques<sup>1</sup>. Ailleurs, le champ d'activité des banques ne s'est pas transformé de manière aussi marquée, mais partout l'expansion du secteur public s'est manifestée visiblement et jusqu'à présent durablement. La guerre et les modifications de structure dans l'industrie et le commerce ont eu ainsi de profondes répercussions sur les banques : les règles orthodoxes concernant la liquidité, les fonds propres, la répartition des actifs, ont dû s'adapter aux transformations du milieu économique, sans d'ailleurs que la solidité des établissements de crédit ait été questionnée. Au surplus les coefficients ne disent pas tout et par exemple n'indiquent guère dans quelle mesure les systèmes bancaires ont été mis au service des politiques monétaires et conjoncturelles.

La seule étude des bilans bancaires est donc insuffisante pour mettre en lumière le rôle changeant des organisations de crédit dans l'économie. Pour ce faire, l'enquête de MM. Browaldh et Thunholm mériterait d'être poussée plus loin, malgré les difficultés inhérentes à ce genre de recherches. Il y aurait intérêt, par exemple, à connaître dans chaque pays et pour plusieurs années consécutives quelle a été la proportion de la masse monétaire totale représentée par les dépôts à vue. Pour apprécier l'importance du financement bancaire, il conviendrait aussi de comparer les avances et escomptes au revenu national, aux indices de production et aux montants des crédits provenant d'autres sources. La répartition des prêts bancaires par secteurs économiques permettrait d'estimer l'efficacité des méthodes de contrôle du crédit. Enfin, la contribution des banques sur le plan fiscal apparaîtrait encore plus clairement si l'on calculait la proportion des dettes nationales se trouvant dans leurs portefeuilles.

---

<sup>1</sup> En Angleterre par exemple, selon des indications de A. E. Davies de Glyn Mills & Co, le montant des chèques tirés en une année est de 800 millions. Sur un personnel bancaire de 80.000 personnes, le quart, soit l'équivalent du total des employés de banque suisses, est occupé aux seules opérations comptables liées aux règlements par chèques.

Louons le soin avec lequel les délicats calculs de coefficients ont été établis et félicitons l'Institut international d'études bancaires<sup>1</sup> d'avoir rendu public le fruit des travaux de MM. Browaldh et Thunholm. L'étude étant rédigée en français et en anglais, il y a quelques divergences dans le texte, peu importantes il est vrai ; il est regrettable cependant qu'on ait traduit dans l'intitulé d'un des tableaux : « time and savings deposits » par « dépôts à terme et à vue », ou « deficit financing », qui est le déficit budgétaire, par « défaut de financement ». En bref, ce travail a ouvert un champ étendu d'investigations, qui est semé d'obstacles, mais dont l'exploitation s'impose à une époque où les tendances à l'intégration européenne ne peuvent pas ne pas affecter les organisations bancaires et les rapprocher à la longue.

<sup>1</sup> L'institut international d'études bancaires est une association fondée en 1951 et comptant actuellement comme membres une cinquantaine de personnalités bancaires d'Europe occidentale et du Proche-Orient. Son secrétariat est à Paris.

*Tous les services du*

## **CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

auquel est adjointe la

### **CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

garantie par l'Etat

*sont à votre entière disposition*

36 agences dans le canton - LAUSANNE